



# LA CIGOGNE DES INFOS



## BONNE VOLONTÉ

Est-ce que Rivière est un village d'avenir ? Ce n'est pas à nous de le dire, mais force est de constater que nous avons été retenus dans le dispositif qui porte ce nom ! Il nous a permis de recevoir une aide précieuse pour les travaux de rénovation de l'école communale. Mais pour en bénéficier, il a fallu se renseigner, candidater, s'efforcer de correspondre aux critères de sélection... Au-delà de la reconnaissance de notre implication et de notre application, j'y vois un signe de notre volonté de nous ouvrir à tous les services, L'État, le Département, le Grand Dax, l'ONF, qui peuvent nous aider à améliorer la vie communale, au quotidien et à long terme. Dans un petit village, il faut savoir écouter tout le monde, et accueillir favorablement les bonnes idées et les bonnes volontés. Sans l'implication des associations, des bénévoles, des éleveurs, des chasseurs, des mayés, les pages de cette publication seraient, tout comme la vie locale, bien moins remplies !

**Hervé Darrigade, maire**

*Françoise Tahérie, préfète des Landes visite l'école communale le 9 août 2024.*

### VIE COMMUNALE

P.2

Les travaux de rénovation de l'école vont passer en phase 2.

### ENVIRONNEMENT

P.4

Chemins, clôtures, Jussie, c'est l'été dans les barthes communales.

### VIE COMMUNALE

P.7

Avec la classe 2004 des mayés, la tradition ça a du bon !

### PORTRAITS

P.8

À la mairie du village, l'accueil se décline au féminin.

# UNE ÉCOLE D'AVENIR



Retenu pour le programme « Villages d'avenir » le projet de réhabilitation de l'école municipale bénéficie d'un appui technique bienvenu.



Monsieur le Maire reçoit la distinction des mains de Madame la Préfète.

Quand on travaille bien, on est récompensé ! Ce principe ne s'applique pas seulement aux 132 enfants répartis en 6 classes qui ont fait leur rentrée à l'école de Rivière-Saas-et-Gourby. Il vaut aussi pour les élus municipaux, dont le dossier de candidature au dispositif « Villages d'avenir » a été retenu par l'État. Piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires dans le cadre du plan France Ruralités, le programme Village d'avenir s'adresse aux communes de moins de 3500 habitants. Il vise à les accompagner dans la réalisation de leurs projets de développement : création de nouveaux services, projet culturel ou touristique, réhabilitation de bâtiments...

## Travaux en 2025

C'est d'ailleurs au sujet de l'école communale que le dossier a été instruit. « Nous sommes dans une logique de rénovation des bâtiments municipaux, explique Caroline Jay, première adjointe au maire. Grâce au dispositif, un chef de projet est venu nous aider à peaufiner le dossier de demande de subventions. Nous avons fait réaliser, en partenariat avec le Sydec, une étude énergétique du bâtiment, qui nous a aidés à prioriser les chantiers. Nous allons déposer un dossier dans les mois qui viennent, pour obtenir des fonds afin de réaliser les travaux l'été prochain. »

Pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture pour favoriser l'autoconsommation, isolation des salles de classe, climatisation de celles qui sont le plus exposées à la chaleur et à l'ensoleillement... L'avenir du bâtiment s'annonce aussi confortable qu'écologique.



### Mettez-vous à la page

Depuis quelques mois, les bénévoles de la bibliothèque municipale cherchaient des pistes pour attirer plus de lecteurs. L'idée leur est venue en regardant ce qui se faisait dans les villages avoisinants : intégrer la bibliothèque à l'école ! Les visites des enfants, et des parents, sont ainsi plus fréquentes, et plus pratiques. Le projet a été discuté avec l'équipe pédagogique locale, et entériné. Des aménagements sont à l'étude, pour que l'accès à l'ancienne salle de classe qui accueillera les rayonnages puisse se faire, selon les horaires, depuis l'intérieur ou l'extérieur du bâtiment.



# WORK IN PROGRESS

Le projet de sécurisation de la traversée du village par la D13 est en bonne voie ; riverains, élus et conseillers techniques se sont rencontrés pour en fixer les principes.



Le groupe de travail a pu étudier des solutions d'aménagement.

Les deux premières réunions du groupe de travail sur la sécurisation de la traversée du bourg ont déjà eu lieu. Lors d'une réunion publique, le 4 avril, en présence d'élus et de techniciens du département, les contours généraux du projet avaient été évoqués. Des volontaires avaient été conviés à rejoindre un groupe de travail, animé par Maxime Caffray, adjoint au maire, et par Gilles Mercadal, le trésorier de l'association « Roue libre en Grand Dax ».

### Traiter les points durs

Ce groupe s'est réuni en avril et en juin pour débattre et arbitrer, à la fois sur l'emprise du projet, et sur la place réelle des déplacements doux au sein du Bourg. « Ces rencontres ont été riches d'enseignements, confirme Maxime Caffray. Nous avons constaté qu'il valait mieux

sécuriser le vélo sur la route, plutôt que sur une voie réservée. Le Département nous a présenté des ébauches d'aménagements pour les « points durs » : rétrécissement de chaussée, carrefours, accès aux lotissements... » Le tout appuyé sur des relevés topographiques, avec les informations fournies par le syndicat des eaux EMMA (car le réseau des eaux usées va être impacté). « Rien n'est figé pour le moment, explique Maxime Caffray. C'était intéressant de voir les avantages et inconvénients, ou les propositions attachées à chaque contrainte. » On ne peut pas tout se permettre sur un axe emprunté par plus de 8000 véhicules par jour... Lors de la prochaine réunion, qui devrait intervenir d'ici la fin de l'année, le Département fera une proposition financière et technique.

## BIENTÔT TOUS EN SELLE



On pouvait déjà aller de Saubusse à Bayonne en vélo, on pourra bientôt pousser jusqu'à Saint-Paul-lès-Dax ! La piste cyclable Rivière/Angoumé/Mées arrivera rue Charles Domercq, au bout d'un périple de 14,8km. Le coût est estimé à 3 millions d'euros (pris en charge par le Grand Dax). La première partie, qui va de Saubusse au pont du Vimport est déjà réalisée. S'agissant d'une voie verte, l'accès est strictement limité aux vélos et aux seuls véhicules des agents d'entretien et des éleveurs. Fin des travaux d'ici 18 à 24 mois. Le temps de changer votre diésel pour un vélo électrique ?

## EN BREF



### TRIEZ PLUS FORT !

Le 24 septembre l'adjoint au Maire Maxime Caffray était au village d'Escource, dans le cadre d'une visite organisée par le réseau « Élus pour agir » de l'ADEME. Le but était de se faire une idée de ce qui pourrait être mis en place à Rivière. Comme apprendre aux enfants, dès le plus jeune âge, à trier leurs déchets à la cantine.



### NOUVEAUX HABITANTS

Le (désormais) traditionnel pot de bienvenue sera offert aux nouveaux habitants de la commune vendredi 18 octobre à 18h, à la mairie. Organisé tous les deux ans, il est l'occasion de faire connaissance avec ses nouveaux voisins, avec ses élus et avec les représentants des principales associations locales. Un moment de convivialité toujours apprécié !



### C'EST LA RENTRÉE

Convivialité toujours, la mairie a reçu l'équipe pédagogique de l'école et les agents municipaux pour un verre de l'amitié. Enseignants et élus ont pu échanger sur l'actualité de l'école et sur les projets concernant les enfants et le bâtiment, élu au dispositif « Village d'Avenir » (voir page précédente).

# DEVOIRS D'ÉTÉ



Comme chaque année, les agents municipaux, éleveurs et chasseurs locaux ont participé aux travaux d'entretien des barthes, pour assurer leur accessibilité et leur pérennité.



*L'entretien des clôtures qui délimitent les chemins et parcelles des barthes est réalisé, tout au long de l'année, par les éleveurs et les chasseurs. Qu'ils en soient remerciés.*

C'est un tonneau des Danaïdes. Tous les ans, la jussie revient et, tous les ans, il faut lutter contre cette plante invasive originaire d'Amérique du Sud, qui recouvre la surface de l'eau et perturbe la faune et la flore locale. Au moins, la méthode de fauchage et d'ensilage mise en place donne des résultats encourageants. Malheureusement, une modification des subventions européennes (les MAEC, Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) a entraîné une baisse de 10 000€ de budget pour ce chantier. La zone traitée a donc été réduite de 10ha cette année, et un roulement entre les parcelles a été mis en place.

### Moins de circulation, plus de places

Au terme d'importantes opérations d'élagage, le chemin communal d'accès aux barthes à foin du lieu-dit Marianne, où les tracteurs ne pouvaient plus accéder, a été réhabilité. D'autres passages ont été rénovés, avec l'apport de 120 tonnes de cailloux. Un tonnage moins important que les années précédentes mais, et c'est un effet positif d'une circulation en baisse, les chemins étaient en meilleur état et ont

nécessité moins de travaux. Les cours d'eau ont également fait l'objet d'opérations d'entretien, avec notamment un désensablage complet au lieu-dit Pébarthes.



### Bienvenue

Arnaud Goulet est le nouveau technicien ONF chargé des forêts de la commune. Son rôle, multiple, est de guider et de conseiller les élus dans la gestion des différentes parcelles (travaux, coupes). Il est aussi le correspondant « récolte de graines » sur l'UT de Dax, pour la reproduction des chênes pédonculés.



## FAUNE LOCALE

**Télé cigogne :** une webcam a été installée sur le nid de la maison de la nature. Ses images sont retransmises en direct sur le site de la commune et sur un écran à l'accueil de la mairie. Les spectateurs ont ainsi pu observer l'activité des cigognes et la naissance de 4 cigogneaux.

**Ruches :** Les apiculteurs doivent déclarer leur activité, avoir un numagrit (attribué aux exploitants en productions animales) et faire une demande en mairie pour pouvoir laisser leurs ruches sur un terrain communal ! Celles-ci ne doivent pas être situées à moins de 25m d'un chemin municipal ou d'une propriété voisine. Et si l'apiculteur souhaite les installer en zone forestière, cela doit se faire en lien avec l'agent de l'ONF. À bon entendre...

# DE SACRÉS TRAVAUX

Les édifices religieux de la commune ont bénéficié d'opérations de maintenance et de réparation nécessaires pour les aider à travers les siècles.



Un drone a été utilisé pour nettoyer les toitures de l'église et de la chapelle.



Escaliers de l'église avant/après.



Monument aux morts avant/après.

Un bon coup de jeune ! La toiture de la chapelle de Gourby n'avait pas été nettoyée depuis plusieurs années. Elle a subi un traitement anti-mousse qui a pu être réalisé sans échafaudage, et sans marcher sur son joli (mais fragile) tuilage... ce qui a permis de réduire la facture. Cette charmante chapelle conserve d'ailleurs toute son attractivité. Outre les mariages et célébrations diverses qu'elle abrite, elle a également reçu deux camps scouts cet été (les jeunes ont pu dormir sur place grâce à l'aimable permission de madame Brigitte Granel, la propriétaire des lieux alentour) et la fête de la Saint-Blaise, animée par l'Ensemble Musical de l'Adour.

## Infiltrations

L'église a également connu une salve de travaux. Les tempêtes que le village a essuyées des derniers temps avaient abîmé des tuiles, et des infiltrations avaient dégradé le solivage. La

charpente a donc été partiellement refaite. La présence de pigeons est toujours une source de problème. Des devis ont été signés pour condamner les ouvertures par lesquelles ils arrivent à rentrer, et faire réviser l'électricité du clocher. Des opérations coûteuses, mais éligibles à subventions.

## Bénévoles

Pour les deux édifices, la municipalité a pu s'appuyer sur le soutien précieux de deux structures bénévoles locales : l'association Saint-Blaise de Gourby et l'association pour la réhabilitation de l'église de Rivière. Outre des dons importants, ces deux associations n'ont pas hésité à donner du temps et de l'huile de coude pour frotter les pierres, nettoyer les entrées, le monument aux morts... De très beaux gestes, qui témoignent d'un engagement résolu dans la préservation de notre village et de son patrimoine.

## EN BREF



### AU FRAIS

La chambre froide de la cuisine scolaire, bien qu'encore fonctionnelle, avait plus de 30 ans... pour lui redonner un coup de neuf, et rester en accord avec les normes les plus exigeantes, les agents municipaux ont refait carrelage, placo, et peinture. Dotée de nouveaux frigos et congélateur (pour 10000€ de matériel...) elle est désormais au top !



### BINGO

La toiture et la zinguerie du bâtiment des lotos ont été entièrement refaites. Les agents municipaux en ont profité pour refaire les volets de bois, et repeindre les avant-toits et la façade. Les peintures intérieures et extérieures ont été reprises. Les associations pourront bénéficier de l'espace intérieur rénové pour entreposer leur matériel. Montant des travaux, 10 000€.



### PARKING

Différentes zones de stationnement ont été créées à proximité des accès aux barthes. Un gros parking d'une trentaine de places, puis plusieurs petites zones de 5 places, permettent aux visiteurs de laisser leurs véhicules en dehors de la zone Natura 2000, conformément à la réglementation. Des aménagements qui minimisent les risques de rencontres intempestives entre véhicules et bétail...

# SANG NEUF



Trois questions à Élodie Auzqui, qui est depuis le mois de février la nouvelle présidente du comité des fêtes de Rivière-Saas-et-Gourby.



Le comité a fait carton plein pendant les fêtes.

## Quel bilan tirez-vous des dernières fêtes ?

Les gens ont répondu présents et il y a eu une belle affluence. On a su faire un peu évoluer les choses pour correspondre peut-être plus aux attentes d'aujourd'hui : on a proposé des chipirons le vendredi soir, remis en place la Bodéga... Les concours (pêche, pétanque, aventure style Koh-Lanta) organisés pour les jeunes et moins jeunes ont eu beaucoup de succès. Nous avons aussi bénéficié de la présence des forains cette année. On a pu retrouver l'ambiance des fêtes de village de notre enfance.

## Vous avez participé à d'autres événements ?

Oui, au concours de chevaux et aux Mayés. Ce sont les éleveurs qui nous ont sollicités pour faire le casse-croûte du matin, dans les barthes, et le repas du midi, à la salle des fêtes. Là encore, il y a eu du monde et l'on ne peut que s'en féliciter. Pour les Mayés, nous leur avons proposé de servir le digestif le samedi soir des fêtes. Ils ont pu se faire une petite cagnotte. Nous leur avons aussi donné un coup de main pour leur mayade.

## Combien êtes-vous actuellement ?

Nous sommes une quarantaine de bénévoles, principalement des Riviérois qui ont participé à l'ancien foyer des jeunes. Nous avons l'habitude de nous côtoyer, et nous nous sommes motivés pour apporter du sang neuf au comité des fêtes. Et tout le monde est bienvenu pour nous épauler !

► Pour les rejoindre, contactez-les via Facebook :  
@CdFRiviereSaasGourby



## AGENDA

### JEUDI 31 OCTOBRE

- 📍 L'APE fête Halloween
- 🕒 Soirée
- 📍 Salle des fêtes

### VENDREDI 8 NOVEMBRE

- 📍 Concours de pétanque organisé par l'AG
- 🕒 Soirée
- 📍 Salle des assos

### LUNDI 11 NOVEMBRE

- 📍 Cérémonie commémorative
- 🕒 12h
- 📍 Salle des fêtes

### SAMEDI 16 NOVEMBRE

- 📍 Vente au profit de l'association « Doigts de l'espoir »
- 🕒 Journée
- 📍 Salle des assos

### SAMEDI 16 NOVEMBRE

- 📍 Croupionnade du comité des fêtes
- 🕒 Soirée
- 📍 Salle des fêtes

### JEUDI 21 NOVEMBRE

- 📍 Soirée beaujolais nouveau avec l'association « Les 3 Hameaux »
- 🕒 Soirée
- 📍 Salle des assos

### JEUDI 5 DÉCEMBRE

- 📍 Cérémonie de l'UNC
- 🕒 12h
- 📍 Salle des fêtes

### JEUDI 12 DÉCEMBRE

- 📍 Repas de Noël organisé par l'association « Les 3 Hameaux »
- 🕒 Soirée
- 📍 Salle des assos

### EN DÉCEMBRE

- 📍 Marché de Noël de l'APE
- 🕒 À venir
- 📍 À venir

### DIMANCHE 5 JANVIER (à confirmer)

- 📍 Vœux de Maire
- 🕒 11h
- 📍 Salle des fêtes

### SAMEDI 25 JANVIER

- 📍 Repas de la Sainte Cécile organisé par l'Ensemble musical de l'Adour
- 🕒 Soirée
- 📍 Mur à gauche

### SAMEDI 1 & DIMANCHE 2 FÉVRIER

- 📍 Fêtes de Saas et Gourby
- 🕒 Programme à venir
- 📍 À venir



# JUMENTS ET POULAINS

Grand succès, en termes de fréquentation et de palmarès, pour le concours annuel Riviérois.



Un public mêlant connaisseurs et curieux étant présent en masse.

Le traditionnel concours de chevaux de trait de Rivière-Saas-et-Gourby (race Cheval Breton et Trait Comtois) a eu lieu dimanche 25 août, dans les barthes municipales. Celui-ci a traditionnellement débuté par un bon casse-croûte (avec ventrèche et gras-doubles !), avant de rentrer dans le vif du sujet. Les éleveurs locaux ont été à la fête (on peut d'ailleurs féliciter le comité des fêtes pour

son implication dans l'événement), avec de nombreuses récompenses à la clé. Un succès d'autant plus important que ce concours, géré par l'association des éleveurs de chevaux de trait des Landes est officiel, et permet aux candidats récompensés de gravir des échelons pouvant aller jusqu'au Concours Général Agricole du salon international de l'agriculture de Paris.

## LES MAYÉS ONT LA CLASSE



Les mayés avec leurs parrains Valentin Cassou et Lucie Journet.

C'était une tradition en perte de vitesse dans le village, mais elle vient de prendre un méchant coup de jeune ! La classe 2004 des Mayés s'est fait remarquer (en bien) en prenant une part active à l'organisation des fêtes. Auparavant, ils avaient planté un mai en mai, puis un autre en juin, avant de participer aux fêtes de Rivière, notamment déguisés. « Pour faire nombre, nous nous sommes regroupés avec les 2005 et 2006, explique Alice Capdepuuy (une 2005). Avec l'aide du conseil municipal et du comité des fêtes, on a décidé de relancer la tradition et de mettre de l'ambiance dans le village. »

### Engagez-vous !

Pour se donner les moyens de leurs objectifs, ils ont vendu des crêpes, excellentes, paraît-il, dont les bénéfices ont été rapidement transformés en liquide... Les prochaines classes sont invitées à se faire connaître du groupe, qui a vocation à s'agrandir et à s'amuser, pour le plus grand plaisir de tous.

► Instagram : @mayes\_riviere

## EN BREF



### PREMIERS SECOURS

Une formation au PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1) va être financée par la mairie. Outre les élus et les agents municipaux, elle sera ouverte aux présidents des associations locales et aux membres de l'équipe pédagogique de l'école. Plus de renseignements en appelant la mairie.



### FERMETURE DU MUR À GAUCHE

Du 17 octobre au 24 novembre, le mur à gauche sera fermé pour travaux. Après avoir résolu les problèmes d'infiltrations, ce sont les peintures intérieures, les trappes de désenfumage et les filets qui seront refaits ou changés. Le tout pour un montant de 70 000€.

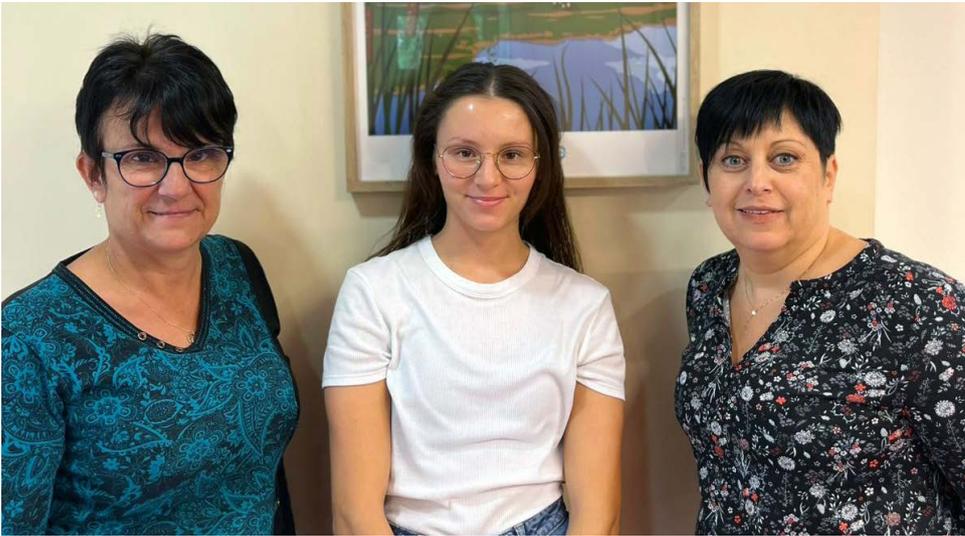


### INITIATION AU NUMÉRIQUE

L'antenne France services du Grand Dax, en lien avec l'association des trois hameaux, propose des initiations au numérique à Rivière les 24 septembre, 1<sup>er</sup> octobre et 10 et 17 décembre, de 9 à 12h. Gratuites, elles sont destinées aux particuliers débutants.



L'accueil se conjugue au féminin à la mairie, où le départ de Huguette Dicharry a été compensé par l'arrivée de Cyrielle Berek aux côtés de Christine de Ros et Marie-Pierre Hayet.



De gauche à droite : Christine de Ros, secrétaire générale - Cyrielle Berek et Marie-Pierre Haillet, adjointes administratives

Par définition, une mairie est un lieu d'accueil du public, où il y a toujours quelque chose à faire. À Rivière, les deux secrétaires de mairie, Christine et Marie-Pierre, partagent les lieux avec une nouvelle venue, Cyrielle. « J'ai été recrutée pour m'occuper de l'agence postale à mi-temps et effectuer des missions de ménage à l'école et dans les locaux municipaux », explique cette jeune femme originaire d'Orléans, auparavant employée à la cantine.

### Partage de compétences

Pour se former à son nouveau poste, elle a pu compter sur les conseils de Marie-Pierre, aujourd'hui secrétaire de mairie, qui a elle-même tenu le bureau de poste pendant 12 ans. « Je continue de passer derrière le comptoir à l'occasion, pour dépanner, explique cette dernière. De la même façon, Cyrielle décroche parfois le téléphone quand Christine ou moi ne sommes pas disponibles. »

Ces tâches, qui s'effectuent en bonne entente,

sont encore plus variées que l'on ne peut le penser. Ce n'est pas comme dans une grande mairie où chacun à son domaine particulier. Ici, il faut savoir tout traiter : l'urbanisme, l'état-civil, le scolaire... Le tout avec le sourire et une diplomatie à toute épreuve. « L'accueil d'une mairie, c'est aussi parfois le bureau des plaintes », admet Marie-Pierre.

### Coup de main

Une polyvalence qui ne déplaît pas à Cyrielle. « Je suis vendeuse de formation. J'aime le contact avec le public, mais aussi la gestion des stocks, l'administratif, découvrir de nouvelles tâches. » Une curiosité qui ne sera pas perdue, puisqu'elle va prochainement participer à la gestion des commandes de la bibliothèque. Partant du principe qu'il faut bien s'entendre pour bien travailler, Christine, Marie-Pierre et Cyrielle alternent coups de chauds, coups de pouce et fous rires. Et pour le moment, personne ne s'en plaint !

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

LALANNE Gabriel, Pierre né le 13 janvier  
SOURIGUES STURN Mathéo, Tom, Naël né le 20 janvier  
CECCARELLI Alba, Lou-Anna née le 24 janvier  
TILLO Arya née le 20 février  
BOURBON Conor, Paul né le 17 mars  
BAGIEU Sacha né le 4 avril  
ESTELLET AMET Arya née le 9 avril  
RABILLON Ivy née le 3 mai  
BROYER Mélissa née le 4 mai  
BALLERAT Pablo né le 6 mai  
DELELIS Marius, Roger né le 12 juillet  
GASTON Baptiste né le 1er août  
TOQUÉ Louka, Kezio, Noah né le 14 août  
MARTINEAU Paco né le 29 août

### MARIAGES

PIET Kévin et LAFITTE Matthieu le 18 mai  
GUERRA Steven et MARTINS Caroline le 22 juin  
MUZZARELLI Ken et TABAGLIO Cécilia le 14 septembre

### DÉCÈS

LABENNE Paulette le 17 février  
FLORIN Jean-Claude le 8 mars  
PEYRELONGUE Juliette le 23 mars  
PAYSAN Lucienne le 11 avril  
LAYRAC Annie le 12 avril  
SANTIAGO-CENTENO Patrice, Pierre le 24 avril  
LARCEBAL Bernard Jean le 3 mai  
CIANCIARUSO Bernard le 9 juin

## INFORMATIONS PRATIQUES



### MAIRIE

lundi et jeudi

de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30

mardi : 13h30 à 18h30

mercredi : de 8h à 12h

vendredi : 13h30 à 17h



### AGENCE POSTALE COMMUNALE

lundi - mardi - jeudi - vendredi

de 13h30 à 16h30

mercredi

de 8h30 à 11h30



### BIBLIOTHÈQUE

lundi - mercredi

de 16h30 à 18h30

samedi

de 10h à 12h



### DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE, SITE DE RIVIÈRE (CAGD)

du lundi au samedi

de 9h à 12h et de 14h à 18h

### POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT

05 58 97 57 48 • [mairie@rivieresaasetgourby.fr](mailto:mairie@rivieresaasetgourby.fr) • 21 Place de la Mairie

[www.rivieresaasetgourby.fr](http://www.rivieresaasetgourby.fr)